



Photo récente

Bulletin d'inscription à un stage BAFA Formation Générale dans le cadre du partenariat Mairie d'Achères/AROEVEN

A retourner à AROEVEN de l'académie de Versailles 40 Avenue des Cosmonautes 91120 PALAISEAU
Tél. 01.69.53.01.41 aroeven.versailles@aroeven.fr

Je soussigné(e) :

Nom de naissance : Nom Marital :

Prénom :

Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐ date de naissance :/...../..... Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. portable : Tél. fixe :

Adresse email :@.....

Situation : Lycéen ☐ étudiant ☐ demandeur d'emploi ☐ salarié ☐ profession : Autres ☐

N° DDCS :

Déclare m'inscrire au stage :

☐ **BAFA** (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) Formation générale

Se déroulant du au À

Coût du stage : 285.00 €

J'ai pris connaissance des informations concernant le BAFA BAFD sur le site <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription, d'annulation, de paiement et de déroulement de la formation et je m'engage à les respecter.

Date :/...../..... Signature du candidat :

Autorisation parentale pour les mineurs :

- J'autorise mon fils/ma fille..... mineur(e) à s'inscrire à la session de formation de l'AROEVEN et à participer à toutes les séquences y compris celles qui l'amèneraient à sortir seul
- J'autorise le directeur de stage à faire pratiquer toute intervention chirurgicale en cas d'urgence ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire pour l'état de santé de mon fils ou de ma fille.

Date :/...../..... Signature des responsables légaux :



Conditions d'inscription à une session BAFA-BAFD dans le cadre du partenariat Mairie d'Achères/AROEVEN de Versailles

Le BAFA et le BAFD sont des diplômes de l'animation volontaire. Ils permettent d'encadrer des groupes d'enfants ou adolescents dans des accueils collectifs de mineurs

Pour entamer votre formation BAFA ou BAFD, vous devez vous inscrire sur le site <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd> pour avoir un n° d'identifiant et prendre connaissance des informations générales sur le cursus de votre formation.

Conditions d'inscription et de paiement

- Bulletin d'inscription signé, avec photo récente
- Un chèque de la totalité ou deux chèques si l'inscription a lieu 1 mois avant le début du stage.
- Un chèque de la totalité si l'inscription a lieu moins de 15 jours avant le début du stage

L'inscription est définitive quand le dossier est complet et réglé.

L'AROEVEN se réserve le droit de ne pas convoquer les participants qui n'auront pas réglé intégralement leur solde.

En s'inscrivant à une formation BAFA-BAFD, le stagiaire donne son autorisation à l'utilisation éventuelle des prises de vue sur lesquelles il pourrait figurer.

Désistement-annulation

En cas de désistement ou d'annulation, l'AROEVEN retient 50 € au titre de frais de dossier.

Si le désistement intervient moins de 15 jours avant le début de la session, il sera retenu 80 €.

Aucun remboursement ne sera versé pour toute annulation après le début du stage

Les demandes de report se traitent au cas par cas.

En cas d'annulation de session par l'AROEVEN, les stagiaires sont immédiatement informés, des reports peuvent être proposés ou les sommes versées sont remboursées.

Déroulement de la formation

Les stages en externat au lieu tous les jours week-end et jours fériés compris. Ils ont lieu de 9h à 18h30.

Les stages en internat se déroulent de 9h30 à 22h30

Les frais de transports sont à la charge du stagiaire. Ils ne sont pas compris dans le tarif.

Pour les sessions en externat, les repas ne sont pas compris, sauf indication contraire.

La convocation au stage qui contient tous les renseignements pratiques est adressée par l'AROEVEN 8 jours avant la date de début de la session aux candidats qui ont réglé intégralement leur inscription.

Les aides possibles à la formation

BAFA-BAFD formation générale

- **Par les DDCS** : conditions : être soit boursier de l'enseignement secondaire ou supérieur, soit inscrit à l'ANPE, soit non imposable sur le revenu (personnellement ou foyer fiscal de rattachement). Pour plus de renseignements, consulter la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de votre département.
- **Par la CAF du 92** : sous conditions de ressources, la caisse d'allocations familiales des Hauts de Seine accorde une bourse, consulter une assistante sociale CAF avant de vous inscrire.
- **Par la CAF du 78** : une aide sous forme de subvention pouvant atteindre les 400 € maximum est accordée pour financer le 1^{er} stage BAFA et 200 € pour le stage BAFD. Le stagiaire doit être domicilié dans les Yvelines et être allocataire. Consulter le site de la CAF 78.
- **Par le conseil général de la Seine St Denis (93)** : 20% du coût du stage
- **Par le conseil général du Val de Marne (94)** : 100 € sous conditions : avoir moins de 26 ans et faire la demande directement sur le site : cg94.fr

Bourses AROEVEN BAFA-BAFD

formation générale ou approfondissement

Pour les membres d'un foyer socio-éducatif, d'une maison des lycéens ou d'un lycée affilié à l'AROEVEN une bourse de 38€ peut être accordée, se renseigner auprès de votre FSE, de votre MDL ou de votre lycée.

BAFA-BAFD approfondissement

- **par les Conseils Généraux**

Départements	BAFA	BAFD
77 Seine et Marne	120 €	
78 Yvelines	138 €, conditions: vos stages théoriques doivent avoir eu lieu en Ile de France sauf spécialisation ne permettant pas sa localisation dans cette région et vous devez avoir moins de 26 ans	168 €, sans condition d'âge, uniquement si les stages ont lieu en Ile de France
91 Essonne	pour les 17/18 ans possibilité de régler 140 € avec la « Carte jeune Essonne »	
92 Hauts de Seine	maximum 160 € à condition de retourner à l'AROEVEN l'imprimé joint à la confirmation d'inscription que nous vous adresserons	
93 Seine St Denis	20% du coût du stage	
94 Val de Marne	100 € sous conditions : avoir moins de 26 ans et faire la demande directement sur le site : cg94.fr	

- **Par la CAF** : sans condition de ressources, la caisse d'allocations familiales accorde une bourse (91,47 € majorés de 15,24 € si le stage est axé sur la petite enfance). Dossier à retirer auprès de votre CAF.